

Economico Flash ⚡ #30

Mise en œuvre efficace : Détermination des coûts de transaction

 info@economico.ch
 Dr. Ueli Mettler,
c-alm AG
 Suivez-nous sur
[LinkedIn](#)

Graphique de la semaine : Composition des coûts d'entrée

Coûts des produits
Frais de montage
Frais d'extraction
ESG

Proportion & Catégorie d'investissement Description	Courtage / Com- missions Banque dépositaire	Frais de rachat (anti dilution)	Écart acheteur- vendeur (ETFs)	Supplément pour le change de devises	Droit de timbre	Frais de place boursière	Total frais de montage
55% Obligations CHF UBS (CH) Index Fund - Bonds CHF ESG NSL I-A-acc	-	0.400%	-	-	-	-	0.400%
14% Actions suisses UBS ETF (CH) SPI® ESG (CHF) A-acc	-	-	0.066%	-	0.075%	0.015%	0.156%
21% Actions étrangères iShares MSCI USA ESG Enhanced UCITS ETF USD	-	-	0.066%	-	0.150%	0.015%	0.231%
10% Immobilier suisse UBS ETF (CH) SXI Real Estate® Funds (CHF) A-dis	-	-	0.151%	-	0.075%	0.015%	0.241%
Total frais de montage							0.311 CHF 943

Sources : Extrait d' [Economico analyse détaillée](#)

Il y a une semaine, j'ai eu l'occasion d'évoquer l'extension de la logique de comparaison des coûts d'Economico aux frais de montage et d'extraction.

Dans ce Flash, nous livrons maintenant concrètement et en détail - pour les lecteurs intéressés par les détails - le b.a.-ba de la détermination des coûts de transaction [Economico Marketplace](#). Le calcul s'effectue au niveau des véhicules de placement utilisés dans le portefeuille. Le graphique de la semaine présente un aperçu concret des coûts de constitution. Cet aperçu peut être consulté dans l'analyse détaillée spécifique au prestataire (étape 4 d'[Economico Marketplace](#)). Le calcul et l'affichage des coûts d'extraction se font de manière analogue. La paramétrisation des coûts n'est pas effectuée de manière décentralisée par les différents fournisseurs, mais de manière centralisée par des experts en installations de l'entreprise exploitante [c-alm](#). Cela permet de garantir la meilleure qualité et la meilleure comparabilité possible des données. Les éléments de coûts en détail :

- **Commissions bancaires/courtages** : si la banque prélève des courtages sur les transactions du mandat de gestion de fortune, cela est indiqué pour chaque produit.
- **Frais d'émission** : Commissions de souscription et de rachat des véhicules de placement (applicables uniquement s'il s'agit de fonds indiciels hors bourse).
- **Écart entre cours acheteur et cours vendeur (ETF)** : La moitié du « 30-day median bid/ask spread » selon la publication de la bourse sur laquelle l'ETF est principalement négocié. Ces données sur les spreads sont mises à jour tous les trimestres.
- **Spread monétaire fixe** : si la devise du produit ne correspond pas à la devise du compte, une transaction monétaire est nécessaire. Si le gestionnaire de fortune ou la banque dépositaire

prélève un spread fixe sur cette opération, cela est indiqué ici.

- **Droit de timbre** : les transactions d'ETF en bourse sont soumises à un droit de 0,075% (ISIN CH) ou de 0,15% (ISIN étranger). La souscription de parts de fonds étrangers hors bourse est également taxée de 0,15%.
- **Les frais de place boursière** : Enfin, le négoce d'ETF entraîne des frais de bourse minimes par place de négoce.

Celui qui utilise Economico pour obtenir des conditions qui préservent ses intérêts dans la gestion de fortune peut tout de suite oublier ces détails dans l'arithmétique des coûts. Il est important que l'effet des frais de transaction soit affiché de manière transparente dans la comparaison des coûts et pris en compte dans la décision du prestataire.

Takeaways

- Les frais de transaction sont une composante essentielle des coûts de la gestion de fortune
- La comparaison Economico des « coûts du roundtrip » tient compte des frais de transaction.